

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR



Bureau principal :
107, rue de la Lauzière
73460 GRÉSY-SUR-ISÈRE

☎ 04.79.37.90.08

Bureau annexe :
17, rue de la Mairie
73460 FRONTENEX

Notaire assistant :
Caroline DUMEZ

PIÈCES NÉCESSAIRES			
Carte d'identité ou passeport	<input type="checkbox"/>	Si prêt(s) souscrits(s) :	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire daté et signé	<input type="checkbox"/>	. nom, adresse, n° tél de la Banque	<input type="checkbox"/>
Titre (s) de propriété	<input type="checkbox"/>	. n° de prêt	<input type="checkbox"/>
Dernier avis d'imposition taxes foncières	<input type="checkbox"/>	Si location :	<input type="checkbox"/>
Facture du dernier ramonage	<input type="checkbox"/>	. copie du bail	<input type="checkbox"/>
Facture de l'entretien chaudière	<input type="checkbox"/>	. copie du congé, si locataire parti	<input type="checkbox"/>
Si piscine , justificatif de sécurité	<input type="checkbox"/>	Détecteur(s) de fumée : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Liste du meuble , estimé article par article	<input type="checkbox"/>		
SI LE BIEN VENDU EST EN COPROPRIÉTÉ		SI LE BIEN VENDU EST EN LOTISSEMENT	
Règlement de copropriété	<input type="checkbox"/>	Nom et adresse du président de l' ASL	<input type="checkbox"/>
Coordonnées du syndic	<input type="checkbox"/>	Plan de bornage si terrain non bâti	<input type="checkbox"/>
Dernier appel de charges	<input type="checkbox"/>	Dépôt de pièces du lotissement	<input type="checkbox"/>
Procès-verbaux des 3 dernières ass. générales	<input type="checkbox"/>		
SI VOUS AVEZ CONSTRUIT OU AGRANDI			
Permis de construire	<input type="checkbox"/>	Si les travaux ont -10 ans	<input type="checkbox"/>
Déclaration préalable de travaux	<input type="checkbox"/>	. liste des entreprises intervenues sur le chantier (<i>nom + adresse</i>)	<input type="checkbox"/>
Déclaration d'achèvement de travaux	<input type="checkbox"/>	. attestations décennales de celles-ci	<input type="checkbox"/>
Certificat de conformité	<input type="checkbox"/>	. attestation d'assurance dommages-ouvrage	<input type="checkbox"/>
		. PV de réception des travaux	<input type="checkbox"/>
SI LE BIEN VENDU EST ISSU DE LA DIVISION D'UN BIEN DE PLUS GRANDE CONTENANCE			
Déclaration préalable	<input type="checkbox"/>	Plan de division	<input type="checkbox"/>
Certificat de non-opposition (Mairie)	<input type="checkbox"/>	Procès-verbal de bornage	<input type="checkbox"/>
Etude géotechnique	<input type="checkbox"/>		
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES			
<i>Liste non exhaustive : une demande complémentaire pourra être réalisée par l'Office notarial, si besoin</i>			
Panneaux photovoltaïques	<input type="checkbox"/>	Cuve	<input type="checkbox"/>
Récupérateur d'eaux de pluie	<input type="checkbox"/>	Statuts de société mis à jour	<input type="checkbox"/>

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS À FOURNIR

Si votre bien est situé en Savoie ou Haute-Savoie

Objet	Bien concerné	Validité
Plomb	Si bien d'habitation construit AVANT 1er janvier 1949 (= date du permis de construire)	Illimitée ou 1 an si constat
Amiante	Si bien d'habitation, commercial... construit AVANT 1er juillet 1997 (= date du permis de construire)	Illimitée sauf si présence d'amiante détectée nouveau contrôle dans les 3 ans
Gaz	Si bien d'habitation Ayant une installation de + 15 ans	3 ans
Performance énergétique	Si bien vendu équipé d'une installation de chauffage	10 ans
Audit énergétique	Si logements individuels / immeubles collectifs d'habitation appartenant à un seul et même propriétaire Relevant des classes F ou G du DPE <i>(sauf Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, Mayotte)</i>	5 ans
Electricité	Si bien d'habitation Ayant une installation de + 15 ans	3 ans
→ <i>Diagnostics immobiliers à faire établir par un CABINET CERTIFIÉ</i>		
Assainissement individuel	Si bien d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées	3 ans
<p>→ <i>Rapport à faire établir par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> · ARLYSERE pour biens situés en Haute Combe de Savoie, Beaufortain... · CŒUR DE SAVOIE pour biens situés en Basse Combe de Savoie <p>Coordonnées à demander à l'Office notarial, si besoin</p>		

Diagnostic spécifique à la Vallée de l'Arve :

Objet	Bien concerné	Validité
Valeur émission de poussière	Bien immobilier équipé d'une installation de combustion individuelle utilisant de la biomasse	3 ans - notice constructeur - attestation de conformité par un pro « Reconnu Garant de l'Environnement »

Diagnostics supplémentaires

Si votre bien est situé hors Savoie ou hors Haute-Savoie

Objet	Bien concerné	Validité
Termites	Si bien situé dans une zone délimitée par le préfet	6 mois
Mérules	Si bien bâti dans une zone prévue par l'article L 131-3 du Code de la construction et de l'habitation	6 mois